



# Association de la Retraite Sportive

## Club 34005 Saint Gély du Fesc

### FICHE D'INSCRIPTION à l'ARS Saison 2024 / 2025

Renouvellement                      N° licence . . . . .                       Nouvelle adhésion

Pour les personnes licenciées dans un autre club de la FFRS    N° de licence . . . . .                      Club N° . . . . .

Mme  Mr  NOM . . . . .                      Prénom . . . . .                      Né(e) le . . . . .

Adresse : . . . . .

Code Postal : . . . . .                      Ville : . . . . .

Téléphone Fixe : . . / . . / . . / . . / . .                      Téléphone mobile : . . / . . / . . / . . / . .

E-mail : . . . . . @ . . . . .

- Acceptez-vous de recevoir par mail les convocations et informations habituellement envoyées par courrier ..... :  oui     non

- Acceptez-vous que les photos prises lors des activités figurent sur notre site ou différentes brochures de la FFRS, aucune poursuite ne pouvant être engagée à l'encontre de la FFRS, du club ou de ses membres ..... :  oui     non

**Activités choisies** : ne cocher que les activités que vous vous engagez à faire.

Randonnée pédestre     Marche nordique     Marche aquatique\*     Raquette     Cyclo route     Cyclo VTC

Gymnastique     Tai Chi     Qi Gong     Danse country     Danse Folklorique     Danse de salon     Scrabble     Échecs

\* Fournir « [l'attestation savoir nager](#) » ([onglet association](#) rubrique adhésion saison 2023-2024)

Liste des documents à fournir, disponibles sur le site internet : ([onglet association](#) rubrique adhésion)

Nouveaux adhérents (résidant à St Gély seulement)	Adhérents inscrits Saison 2023 - 2024
Fiche d'inscription et chèque correspondant au tarif choisi (simple ou avec option) à l'ordre de l'ARS	
Photo avec votre nom prénom au dos	Photo pensez à la renouveler si elle est très ancienne
Consentement recueil des données personnelles	RAS
Attestation savoir nager (si vous avez choisi l'activité marche aquatique)	

**Dossier complet** à déposer obligatoirement lors des permanences à la salle de la Devoiselle

Les 10, 13, 17 et 20 septembre et les 15 et 25 octobre 2024 de 09h00 à 11h30

Rappel : L'adhésion ne pourra prendre effet qu'à la remise d'un dossier complet, aucun courrier ou mail ne sera pris en compte.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 25 OCTOBRE 2024

L'assurance est indispensable pour pratiquer vos activités, elle prend effet avec le dépôt de votre dossier d'adhésion qui conditionne aussi la délivrance de la licence.

La licence annuelle est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 30 Septembre 2025, l'assurance couvre la même période, mais reste acquise jusqu'au 30 septembre 2025 afin de permettre le renouvellement des licences.

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts, du Règlement Intérieur, du protocole sanitaire et m'engage à les respecter.

Date : . . / . . / 20 ..                      Signature